

Projet pédagogique
Temps d'Activités Périscolaires et des Temps Méridiens (TAP – TM)
Année scolaire 2025-2026

SOMMAIRE

I. CONTEXTE	p.2
II. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	p.3
III. ORGANISATION	p.3
IV. PLANNING D'INTERVENTIONS	p.6
V. ACCIDENT ET INFIRMERIE	p.8
VI. COORDINATION ET EVALUATION	p.8



I. CONTEXTE

Depuis 2013, la commune de Sanary sur Mer met en œuvre un Projet Educatif Territorial (PEDT) dans lequel l'ensemble de la communauté éducative participe à une démarche de concertation qui vise le développement d'actions éducatives sur tous les temps de l'enfant. Aussi, la Commune est cosignataire avec l'Education Nationale, les services de l'Etat et la CAF du Var de la convention « Charte qualité plan mercredi » et s'engage dans cette démarche depuis sa création en 2018.

Dans ce cadre et depuis 2013, la Commune de Sanary organise la semaine scolaire sur 9 demi-journées dans une volonté de favoriser l'épanouissement des enfants.

Deux jours par semaine de 15h à 16h30 au sein de chaque école sont organisés des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), déclarés selon la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Ces temps sont complémentaires du temps scolaire et mobilisent la communauté éducative notamment les associations sportives et culturelles du territoire ainsi que les équipes d'animation des accueils péri et extrascolaires, les ATSEM en maternelle et des intervenants spécialisés de la Commune.

Le dispositif est entièrement pris en charge par la commune, sans demander de participation financière aux familles afin de rendre ce temps totalement accessible à tous. Les projets sont sélectionnés via une procédure de marché public, à laquelle la communauté éducative participe chaque année.

En juin 2025, la commune renouvelle un nouveau PEDT et Plan Mercredi pour la période 2025-2028. Les cinq objectifs éducatifs suivants sont partagés par les partenaires pour ce nouveau PEDT 2025-2028:

- *Créer les conditions de la réussite éducative et scolaire*
- *Lever les freins à la réussite éducative et sociale des enfants sur le territoire*
- *Prendre en compte les individualités et les besoins particuliers de chaque enfant, en accompagnant l'exercice d'une éducation pleinement inclusive*
- *Favoriser le plaisir, la curiosité et l'ouverture au monde en accompagnant les enfants dans le développement de leur esprit critique et d'analyse*
- *Renforcer la coopération pour créer des synergies entre tous les membres de la communauté éducative*

Le nouveau PEDT 2025-2028 ouvre trois axes stratégiques :

- 1. Ouverture au monde**
- 2. Vivre ensemble et réduction des inégalités**
- 3. Sport, santé, bien-être**

Dans le cadre de l'axe 2, « **Vivre ensemble et réduction des inégalités** », ont été mis en avant par la communauté éducative des situations de difficultés relationnelles entre enfants plus marquées et des situations d'intimidations notamment sur le temps méridien. Il a été également soulevé un besoin de proposer aux enfants sur les différents temps et particulièrement sur les temps méridiens des activités de « temps Calme » permettant de se reconcentrer et de se ressourcer ou des temps permettant la socialisation, le bien-être et l'échange entre les enfants.

Aussi, la « **santé mentale et le bien-être** » des enfants étant un des axes de ce nouveau PEDT, la commune de Sanary sur Mer souhaite davantage favoriser la bienveillance, la cohésion et le bien-être des enfants.

Pour répondre à l'ensemble de ces besoins, la commune de Sanary sur Mer réorganise le temps méridien pour la rentrée 2025 en déclarant les cinq jours de la semaine de 12h à 14h en Accueil Collectif de Mineurs auprès de la SDJES, permettant ainsi la mobilisation des acteurs du territoire et proposer ainsi aux enfants volontaires des ateliers culturels et sportifs.

II. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'organisation des Temps Méridiens (TM) et des Temps d'Activités Pérисcolaires (TAP) sur l'ensemble des quatre écoles de la commune de Sanary sur Mer en Accueil Collectif de Mineurs vise à :

1. Créer les conditions les plus favorables possible à l'épanouissement des enfants dans la pratique culturelle et sportive des enfants
2. Favoriser le bien-être et la cohésion des enfants
3. Encourager la participation des enfants à des activités collectives dans un climat de bienveillance

L'objectif du dispositif est de favoriser la mise en œuvre d'actions transversales entre les différents temps de vie de l'enfant : temps scolaire, temps péri et extra-scolaire et temps familial.

III. ORGANISATION

Les TAP sont organisés en 5 séquences de 7 séances sur toute l'année, de septembre à juillet de l'année scolaire en cours. Les groupes d'enfants sont répartis dans des groupes fixes sur une séquence pratiquant deux activités par séquence, appelés des « menus d'activité ».

Pour cette année 2025-2026, les TAP ont lieu les lundis et jeudis pour les écoles Cousteau et les mardis et vendredis pour les écoles Vernette, de 15h à 16h30. Chaque TAP est encadré par un directeur.

Planning de séquençages des TAP pour l'année 2025-2026 :

Séquençage 2025-2026											
	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26	juill-26
lundi				1						1	
mardi				2						2	
mercredi		1		3						3	1
jeudi		2		4	1					4	2
vendredi	29	Pré-rentrée	3	5	2				3	1	5
samedi	30	4	1	6	3			4	2	6	4
dimanche	31	5	2	7	4	1	1	5	3	7	5
lundi	1	6	3	8	5	2	2	6	4	8	6
mardi	2	7	4	9	6	3	3	7	5	9	7
mercredi	3	8	5	10	7	4	4	8	6	10	8
jeudi	4	9	6	11	8	5	5	9	7	11	9
vendredi	5	10	7	12	9	6	6	10	8	12	10
samedi	6	11	8	13	10	7	7	11	9	13	11
dimanche	7	12	9	14	11	8	8	12	10	14	12
lundi	8	13	10	15	12	9	9	13	11	15	13
mardi	9	14	11	16	13	10	10	14	12	16	14
mercredi	10	15	12	17	14	11	11	15	13	17	15
jeudi	11	16	13	18	15	12	12	16	14	18	16
vendredi	12	17	14	19	16	13	13	17	15	19	17
samedi	13	18	15	20	17	14	14	18	16	20	18
dimanche	14	19	16	21	18	15	15	19	17	21	19
lundi	15	20	17	22	19	16	16	20	18	22	20
mardi	16	21	18	23	20	17	17	21	19	23	21
mercredi	17	22	19	24	21	18	18	22	20	24	22
jeudi	18	23	20	25	22	19	19	23	21	25	23
vendredi	19	24	21	26	23	20	20	24	22	26	24
samedi	20	25	22	27	24	21	21	25	23	27	25
dimanche	21	26	23	28	25	22	22	26	24	28	26
lundi	22	27	24	29	26	23	23	27	25	29	27
mardi	23	28	25	30	27	24	24	28	26	30	28
mercredi	24	29	26	31	28	25	25	29	27	29	29
jeudi	25	30	27		29	26	26	30	28	30	
vendredi	26	31	28		30	27	27		29		31
samedi	27		29		31	28	28		30		
dimanche	28		30			29		1	31		
lundi	29					30		1			
mardi	30					31		1			

Séquence N°1 **Séquence N°2** **Séquence N°3** **Séquence N°4** **Séquence N°5**

Séquence 1 : 7 LUNDIS 7 MARDIS 7 JEUDIS 7 VENDREDIS	Séquence 2 : 7 LUNDIS 7 MARDIS 7 JEUDIS 7 VENDREDIS	Séquence 3 : 7 LUNDIS 7 MARDIS 7 JEUDIS 7 VENDREDIS	Séquence 4 : 6 LUNDIS 7 MARDIS 7 JEUDIS 5 VENDREDIS	Séquence 5 : 7 LUNDIS 8 MARDIS 7 JEUDIS 8 VENDREDIS	Total : 139 jours TAP 36 mercredis
--	--	--	--	--	---

Les activités en temps méridiens ont lieu tous les jours de 12h à 14h en écoles élémentaires et de 13h à 14h en écoles maternelles. Chaque TM est encadré par un directeur.

La commune publie chaque année par voie de marché public sur la plateforme www.marché-sécurisé.fr un appel à candidature, allant de la période de mars à mai. Une commission des écoles, composée de membres de la communauté éducative, analyse et classe les projets reçus.

Dans ce cadre à la fois sur les TAP et sur les TM, la ville fait appel à des intervenants extérieurs sélectionnés lors de la procédure de marché public. Au total, **15 porteurs de projets ont été sélectionnés et programmés pour la mise en œuvre des TAP et des TM pour l'année 2025-2026.**

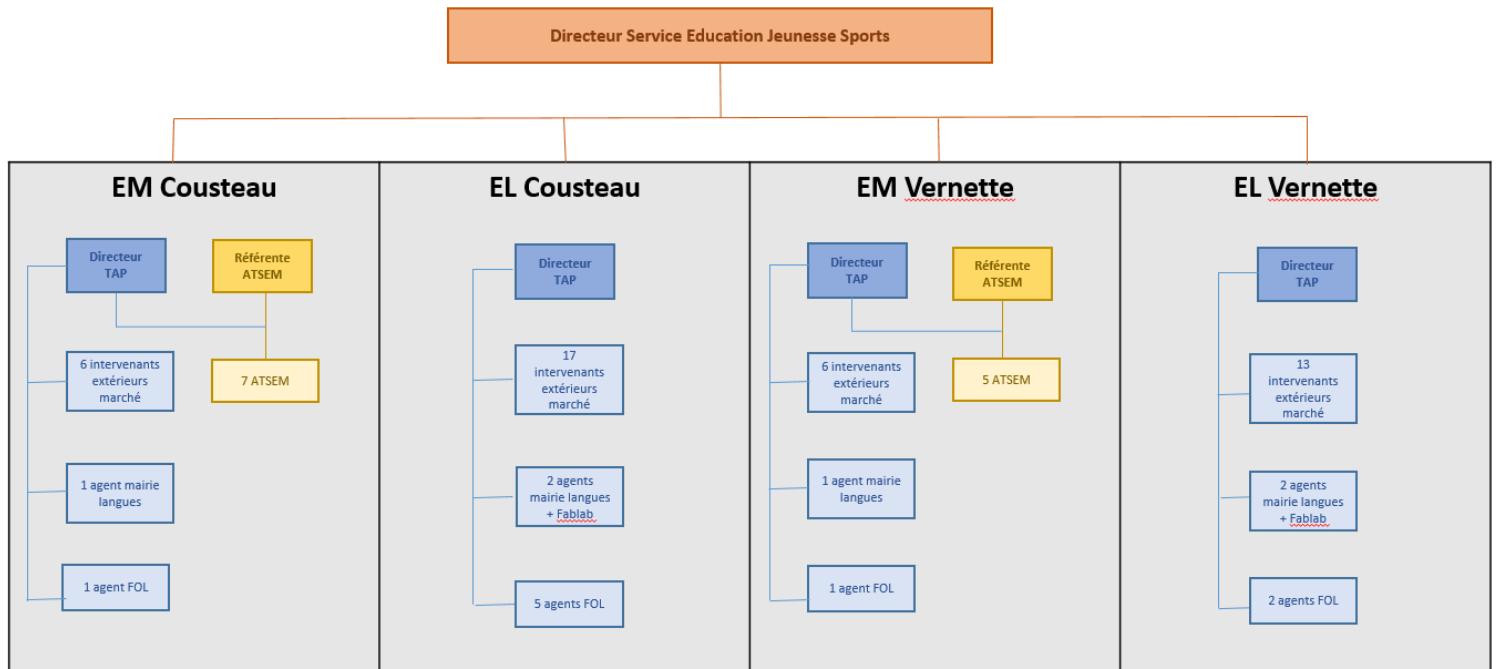
De plus, des **animateurs FOL** interviennent également sur ces deux temps dans le cadre de sa délégation de service public. Dans les écoles maternelles, les **ATSEM** interviennent également sur les TAP et les TM et sont encadrées par des ATSEM référentes. La surveillance du temps méridien est complétée par des agents mairie pour la surveillance du réfectoire et de la récréation, encadrée par une référente cantine.

Les interventions de TAP et TM se déroulent dans l'enceinte des écoles et occupent également l'ensemble des équipements sportifs et culturels de la ville, en fonction de la proximité des différents équipements par rapport aux écoles.

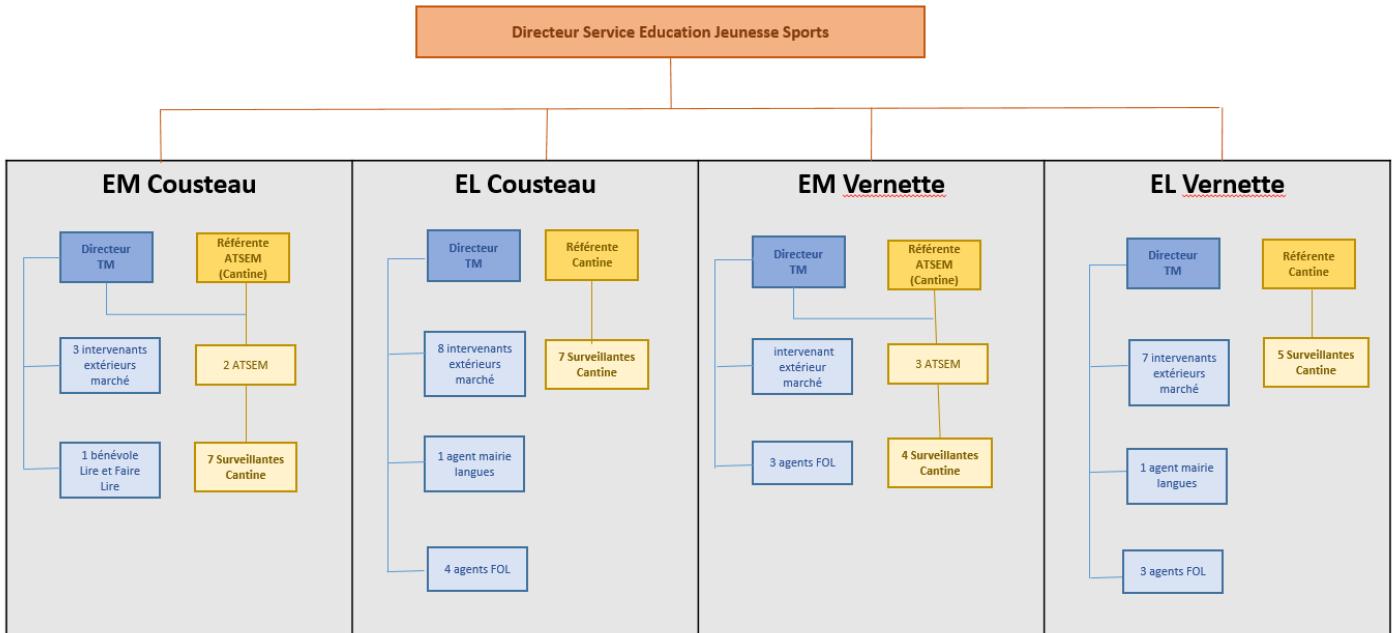
Les effectifs d'encadrement sont calculés selon la réglementation des ACM organisés dans le cadre d'un PEDT, à savoir :

- 1 animateur pour un encadrement de 14 enfants en école maternelle ;
- 1 animateur pour un encadrement de 18 enfants en école élémentaire.

Organigramme des TAP :



Organigramme des TM :



IV. PLANNING D'INTERVENTIONS

Les TAP sont organisés selon le planning général suivant :

PLANNING TAP 2025-2026 GENERAL							
LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI	
EM Cousteau	EL Cousteau	EM Vernette	EL Vernette	EM Cousteau	EL Cousteau	EM Vernette	EL Vernette
Club de gymnastique artistique (CGA)	AGORA	Activités gymniques acrobatiques et les arts du cirque	Activités gymniques acrobatiques et les arts du cirque	Club de gymnastique artistique (CGA)	AGORA	Activités gymniques acrobatiques et les arts du cirque	Activités gymniques acrobatiques et les arts du cirque
FOL	Club de gymnastique artistique (CGA)	IFAPE - Baby click 3,0	Phil des Wood	FOL	Club de gymnastique artistique (CGA)	IFAPE - Baby click 3,0	Phil des Wood
IFAPE - Baby click 3,0	Phil des Wood	IFAPE - Les 5 continents	Ping Ludo Educatif	IFAPE - Baby click 3,0	Phil des Wood	IFAPE - Les 5 continents	Ping Ludo Educatif
IFAPE - Les 5 continents	SANARY TENNIS DE TABLE ASSOCIATION	IFAPE - Mes émotions, moi et les autres	Karen GAROUTTE théâtre	IFAPE - Les 5 continents	SANARY TENNIS DE TABLE ASSOCIATION	IFAPE - Mes émotions, moi et les autres	Karen GAROUTTE théâtre
IFAPE -Mes émotions, moi et les autres	FOL	SANART - Boxe éducative	FOL	IFAPE -Mes émotions, moi et les autres	FOL	SANART - Boxe éducative	FOL
SANART - Boxe éducative	Sanary Ovalie - Initiation à la balle ovale	SANART - Street Art	Sanary Ovalie	SANART - Boxe éducative	Sanary Ovalie - Initiation à la balle ovale	SANART - Street Art	Sanary Ovalie
SANART - Street Art	IFAPE - Découverte du monde	Langue - Pili ou Florent	IFAPE - Découverte du monde	SANART - Street Art	IFAPE - Découverte du monde	Langue - Pili ou Florent	IFAPE - Découverte du monde
ATSEM	IFAPE - Click and co	ATSEM	IFAPE - Click and co	ATSEM	IFAPE - Click and co	ATSEM	IFAPE - Click and co
ATSEM	IFAPE - Graine de joueurs	ATSEM	IFAPE - Graine de joueurs	ATSEM	IFAPE - Graine de joueurs	ATSEM	IFAPE - Graine de joueurs
ATSEM	IFAPE - Dans la peau d'un artiste	ATSEM	IFAPE - Dans la peau d'un artiste	ATSEM	IFAPE - Dans la peau d'un artiste	ATSEM	IFAPE - Dans la peau d'un artiste
LV	IFAPE - MAKEY MAKEY	ATSEM	Etoides 2 rue - Hip Hop	LV	IFAPE - MAKEY MAKEY	ATSEM	FOL
ATSEM	Etoiles 2 rue - HIP HOP	ATSEM Joker	SANART - Boxe éducative	ATSEM	FOL	ATSEM Joker	SANART - Boxe éducative
ATSEM	SANART - Boxe éducative	ATSEM Joker	SANART - Street Art	ATSEM	SANART - Boxe éducative	ATSEM Joker	SANART - Street Art
ATSEM	SANART - Street Art	FOL	Multisports et sport inclusif	ATSEM	SANART - Street Art	FOL	Multisports et sport inclusif
ATSEM Joker	Funky Dinamix		FOL - Cabanon des Vignes	ATSEM Joker	Funky Dinamix		FOL - Cabanon des Vignes
ATSEM Joker	Littoral sports academy		Fablab - Robots	ATSEM Joker	Littoral sports academy		Fablab - Robots
	Littoral sports academy		LV		Littoral sports academy		LV
	LV				LV		
	FOL				FABLAb		
	FOL				FOL - Médiathèque		
	Karen GAROUTTE théâtre				Karen GAROUTTE théâtre		
	FOL Joker				FOL Joker		
	FOL Joker				FOL Joker		

Le Temps Méridien est organisé selon le planning hebdomadaire suivant, sachant que le temps méridien du mercredi est encadré uniquement par des intervenants FOL :

PLANNING HEBDOMADAIRE PREVISIONNEL TEMPS MERIDIEN																
	LUNDI				MARDI				JEUDI				VENDREDI			
	EM Cousteau	EL Cousteau	EM Vernette	EL Vernette	EM Cousteau	EL Cousteau	EM Vernette	EL Vernette	EM Cousteau	EL Cousteau	EM Vernette	EL Vernette	EM Cousteau	EL Cousteau	EM Vernette	EL Vernette
INTERVENTIONS TM Marché n°25/3012	IFAPE - La pause Nuage	IFAPE - La pause Nuage	IFAPE - La pause Nuage	IFAPE - La pause Nuage	IFAPE - La pause Nuage	IFAPE - La pause Nuage	IFAPE - La pause Nuage	IFAPE - La pause Nuage	IFAPE - La pause Nuage	IFAPE - La pause Nuage	IFAPE - La pause Nuage	IFAPE - La pause Nuage	IFAPE - La pause Nuage	IFAPE - La pause Nuage	IFAPE - La pause Nuage	IFAPE - La pause Nuage
	Libre comme l'art	LV1 (1h)	ATSEM	Karen Garoutte théâtre	Libre comme l'art	Tennis table	ATSEM	Funky Dinamix	Libre comme l'art	Etoiles 2 rue - Modern Jazz	ATSEM	Etoiles 2 rue - Hip Hop	IFAPE - numérique ordinateur	Tennis table	ATSEM	Sanary Echecs
	ATSEM	IFAPE - arts plastiques	ATSEM	Sanary Echecs	IFAPE - numérique ordinateur	IFAPE - arts plastiques	ATSEM	Sanary Echecs	ATSEM	LV1 (1h)	ATSEM	IFAPE - Ecologie	ATSEM	IFAPE - arts plastiques	ATSEM	LV2 (1h)
	ATSEM	AGORA	ATSEM	LV2 (1h)	ATSEM	Sanary Echecs	ATSEM	LV2 (1h)	ATSEM	AGORA	ATSEM	Sanary Echecs	ATSEM	Sanary Echecs	ATSEM	IFAPE - Ecologie
		SANART - Street Art		Marchands d'idées	ATSEM	AGORA		IFAPE - Ecologie		IFAPE - arts plastiques		Tennis table		AGORA		SANART - Street Art
				IFAPE - Ecologie		Etoiles 2 rue - Hip Hop		SANART - Street Art		SANART - Street Art		LV2 (1h)		LV1 (1h)		
				Tennis table		LV1 (1h)						Marchands d'idées		Marchands d'idées		
				SANART - Boxe		Marchands d'idées						SANART - Boxe		SANART - Boxe		
					SANART - Boxe									Karen Garoutte théâtre		
INTERVENTIONS FOL	1 + 1 DIR	4 + Dir Mairie	3 + 1 Dir	3 + 1 DIR	1 + 1 DIR	2 + Dir Mairie	3 + 1 Dir	3 + 1 DIR	1 + 1 DIR	4 + Dir Mairie	3 + 1 Dir	2 + 1 DIR	2 + 1 DIR	2 + Dir Mairie	3 + 1 Dir	3 + 1 DIR
TOTAL FOL	11 ANIMATEURS + 3 DIR				9Animateurs + 3 DIR				10Animateurs + 3 DIR				10Animateurs + 3 DIR			
Bénévoles					LIRE ET FAIRE LIRE								LIRE ET FAIRE LIRE			
NOMBRE ACTIVITES	5	9	7	10	6	11	7	9	5	10	7	10	7	11	7	8

V. ACCIDENTS ET INFIRMERIE

Les TM et les TAP ont une trousse d'infirmérie identique à celle de l'école. Chaque ACM tient un registre spécifique sur les accidents et soins d'infirmieries survenus pendant le temps.

En TAP, le directeur est tenu de compléter la déclaration d'accident avec l'intervenant présent lors de l'incident. Il est responsable de la tenue du registre.

Lors du Temps Méridien, la personne en charge de compléter la déclaration d'accident avec l'intervenant et de tenir le registre est le référent du temps sur lequel l'incident survient.

Si un enfant se blesse lors d'une activité enregistrée dans l'ACM, le directeur TM et l'intervenant concerné complèteront les documents. Si l'incident survient lors d'une surveillance libre ou dans le réfectoire, le référent cantine conjointement avec le surveillant cantine sera responsable de la déclaration et du registre.

VI. COORDINATION ET EVALUATION

Le dispositif des TAP et TM est piloté par la Direction Education, Jeunesse et Sports, et en transversalité avec la direction de la Commande Publique pour la partie contractuelle du marché.

Le service Education a transmis des outils de suivi aux directeurs :

- A chaque séance, les directeurs font signer aux intervenants une feuille d'émargement, permettant d'avoir un suivi des interventions ;
- Les directeurs complètent un tableau de fréquentations par séance, ce qui donne un suivi du nombre d'enfants participant aux TAP au réel sur l'année ;
- Les intervenants transmettent une liste des enfants qui participent aux ateliers des TM aux directeurs afin d'avoir un suivi des fréquentations quotidiennes ;
- Les fiches projets de chaque intervenant sont détaillées par séance sur une séquence afin que les directeurs puissent évaluer la qualité pédagogique des interventions.

Des réunions de coordination ont été réalisées en amont, lors des réunions de directeurs de la DSP, ou directement avec le directeur concerné et/ou le coordinateur de la FOL.

Une réunion de calage avant la rentrée a été réalisée avec l'ensemble des directeurs, et les référentes cantine.

Une réunion de rentrée avec l'ensemble des intervenants et directeurs a été réalisée le 1^{er} septembre dans l'objectif d'informer sur la réglementation des ACM, l'organisation générale et par école des TAP et des TM, et des attentes lors de l'animations de ces différents temps.

Des réunions régulières ont lieu pour les TAP avec les différents directeurs, des réunions de coordination vont être mises en place pour les TM afin de réorienter le dispositif tout au long de l'année en fonction des remontées de terrain.

Le délégataire de Service Public la FOL réalise des questionnaires auprès des familles et des enfants pour connaître leurs retours sur ces différentes animations proposées.

Enfin, lors des conseils des délégués, les enfants font remonter leurs besoins et leurs impressions sur leur vie à l'école et hors temps scolaire.

L'ensemble de ces points sont discutés avec la communauté éducative et font l'objet de séances de travail dans le cadre du PEDT.

